

D.U. DE DROIT COMPARÉ EN ÉCHANGE

■ OBJECTIFS ET ORGANISATION

Les D.U. de droit comparé sont intégralement réalisés dans une université partenaire dans le cadre d'un programme d'échange.

La possibilité de réaliser un D.U. de droit comparé dans une université partenaire vient s'ajouter à la possibilité déjà existante de réaliser la première année de Master en échange et non s'y substituer.

Les places offertes en échange dans le cadre de ces D.U. sont donc celles offertes par le service des RI. Les étudiantes et les étudiants pré-sélectionnés en Master sont donc prioritaires dans l'affectation chez un partenaire étranger.

Les D.U. de droit comparé en échange permettent de concrétiser un projet de mobilité en dehors du Diplôme National et de consolider la dimension internationale du parcours universitaire de l'étudiant. Ces D.U. s'inscrivent dans la continuité des [D.U. de droits étrangers](#) proposés par l'IDCEL.

Quatre D.U. permettent de valider à l'étranger les spécialités suivantes :

- ☒ D.U. de droit des affaires comparé
- ☒ D.U. de droit privé comparé
- ☒ D.U. de droit public comparé
- ☒ D.U. de droit européen et international

■ CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'accès aux D.U. de droit comparé en programme d'échange est sélectif (dossier et entretien). La sélection à ce programme suit le **même processus** (dossier RI et calendrier) **que celui qui permet un départ en programme d'échange en Master**. Phase de sélection entre mi-octobre et mi-février de l'année précédant le départ.

La candidature à ces D.U. est **ouverte aux étudiants en droit de la Faculté de droit au cours de leur troisième année de Licence**, tous parcours confondus (Droit, Droit-Philo, Droit-Sciences Politiques).

Les étudiants devront justifier des mêmes compétences que celles exigées pour un départ en programme d'échange en première année de Master.

L'inscription définitive à ce D.U. est conditionnée par l'obtention de la Licence en droit au cours de l'année universitaire précédant le départ à l'étranger.

■ DÉROULEMENT DU PROGRAMME

L'étudiante ou l'étudiant inscrit en D.U. de droit comparé devra valider chez le partenaire un programme d'études à hauteur de **60 crédits** dans le champ de spécialité du D.U. dans lequel l'étudiant est inscrit.

Ce programme sera réalisé à l'étranger sur deux semestres consécutifs dans l'une de nos universités

partenaires. Un contrat d'études sera signé entre l'étudiant, le référent pédagogique de zone et un référent pédagogique dans l'université partenaire.

Les programmes d'études de référence permettant la validation des D.U. de droit comparé sont les suivants :

D.U. DE DROIT PRIVÉ COMPARÉ
Droit des obligations
Droit de la famille
Droit pénal
Droit des régimes matrimoniaux
Droit des successions
Droit commercial
Droit du travail
Procédure civile /Procédure pénale
Histoire du droit
Histoires des idées politiques
Droits et libertés fondamentaux
Droit international privé
Droit comparé/Introduction à un droit étranger

D.U. DE DROIT PUBLIC COMPARÉ
Droit administratif
Droit fiscal
Droit international public
Droit public économique
Droit constitutionnel
Droits et libertés fondamentaux
Histoire des idées politiques
Histoire du droit
Droit de l'environnement
Droit de l'Union Européenne
Procédures administratives
Droit de la santé
Droit comparé/Introduction à un droit étranger

D.U. DE DROIT DES AFFAIRES COMPARÉ
Droit international privé
Droit des contrats
Droit de la concurrence
Droit commercial
Droit des sociétés
Droit du travail
Droit des contrats commerciaux
Droit du commerce international
Propriété intellectuelle/propriété industrielle
Fiscalité des entreprises
Droit pénal des affaires
Droit comparé/Introduction à un droit étranger

D.U. DE DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL
Droit matériel de l'UE
Droits et libertés fondamentaux
Droit du marché intérieur
Droit international privé
Droit international public
Droit du commerce international
Droit des organisations internationales
Droit européen et international des migrations
Droit économique international
Droit de la sécurité internationale
Droit international pénal
Droit comparé/Introduction à un droit étranger

■ OBTENTION DU DIPLÔME ET MENTION

La délivrance du D.U. de droit comparé est soumise à la validation de 60 crédits chez le partenaire étranger. L'étudiant se soumet au régime d'examen en vigueur chez le partenaire pour la première session d'examen. En cas d'échec en première session l'étudiant passe les épreuves de seconde session chez le partenaire.

Les notes obtenues définitivement chez le partenaire seront transmises au Pôle International de la Faculté de Droit pour transcription en vue de la délivrance du Diplôme Universitaire.

Les notes obtenues au cours d'un même semestre se compensent entre elles. Les moyennes des deux semestres consécutifs se compensent entre elles. La note moyenne ainsi obtenue doit être égale à 10/20 pour permettre la délivrance du diplôme. L'échelle des mentions au D.U. est celle qui s'applique aux diplômes délivrés par la Faculté de droit.

Note	Mention
10 - 12,99	Passable
13 - 14,99	Assez bien
15 - 16,99	Bien
17 -20	Très bien

■ DROITS D'INSCRIPTION

Le tarif de ce D.U. sera 418€ pour tous les étudiants, quelle que soit la spécialité validée.
Etudiants boursiers : 200€



📍 Manufacture des Tabacs
📍 Campus des Quais
📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR